



Les Assises Juridiques du bâtiment et des travaux publics dévoilent leur programme

L'événement interprofessionnel produit par l'agence LEXPOSIA rassemblera, comme chaque année, les spécialistes du droit de la construction le jeudi 24 novembre 2022, dans l'amphithéâtre de la Fédération Nationale des Travaux Publics à Paris.

Paris, le 02 novembre 2022

Sous la direction scientifique de **Mahbod HAGHIGHI**, président de JURIDIM, le cercle des directeurs et responsables juridiques de l'immobilier, de **Frédéric COPPINGER**, avocat associé du cabinet Coblenz Avocats et de **Morgane OJALVO DENIEL**, avocate associée du cabinet Karila, cette journée, qui se déroule également à distance, accueillera vingt intervenants qui aborderont l'actualité du secteur.

Autour d'un programme construit sur des interventions, des regards croisés et des tables rondes, les #AJBTP ont pour but de faciliter les échanges et les collaborations entre les professionnels de la filière et seront, à n'en pas douter, un espace privilégié de débats et de rencontres.

Pour cette édition, le programme proposera plusieurs temps forts, dont l'intervention de notre grand témoin, **Cécile THEVENIN**, Directrice Transition Environnementale au sein de Bouygues Bâtiment France Europe, qui fera le point sur l'actualité du secteur, dans un contexte de transition écologique du secteur.

Cette année « le fil conducteur » des #AJBTP déclinera les actualités juridiques de l'immobilier, l'impact de la crise économique sur les relations entre fournisseurs et donneurs d'ordre, les obligations de l'impact carbone et de la biodiversité, les nouveaux matériaux biosourcés.

Pour répondre à tous ses sujets dont certains impacteront les contrats et le contentieux dans le futur, les intervenants prendront la parole pour aborder : **Pierre-Antoine ALDIGIER**, avocat, CGCB Avocats & Associés, **Kamal BOUAOUDA**, directeur, Droit Immobilier, Construction & Environnement, Euro Disney Associés, **Romain BRILLARD**, avocat associé, PHPG Avocats, **Samuel CHAMPEAUX**, notaire associé, Wargny Katz, **Marine de La GUERRANDE**, Architecte urbanisme, Think Tank Architecture, **Bruno DEMONT**, avocat associé, Karila, **Charlotte FELIZOT**, directeur juridique, Histoire et Patrimoine, **Inès FRESKO**, avocate associée, Haize Fresko, **Elodie GRISEL**, notaire associée, **Laurent IZORET**, Directeur délégué, Syndicat Français de l'Industrie Cimentière (SFIC), **Bérengère JOLY**, directeur juridique, Fédération des Promoteurs Immobiliers de France (FPI), **Stéphane LAFON**, directeur juridique du Pôle Promotion immobilière, BNP Paris Real Estate, **Michel-Patrick LAGOUTTE**, expert de Justice près la Cour d'Appel de Paris, **Philippe RIFAUX**, délégué général, Fédération française des intégrateurs électriciens, **Christophe SIZAIRE**, avocat, professeur, Zurfluh Lebatteux Sizaire et Associés, **Eric SUTTER**, expert judiciaire, Sutter Expertises.

Tout au long de cette journée, les participants, également experts en la matière pourront, à tout moment, inter-réagir et présenter leurs retours d'expériences.

- **Date** : Jeudi 24 novembre 2022
- **Lieu** : Fédération Nationale des Travaux publics - 3 rue de Berri - 75008 Paris
- **Audience** : directeurs des affaires juridiques, responsables des services juridiques, avocats, juristes d'entreprise, collaborateurs des organisations professionnelles.

Pour une information plus détaillée sur l'événement, vous pouvez consulter le site : <https://www.lexposia-events.com>

Pour télécharger le Programme (PDF), [cliquez-ici](#)

Visuels : Nous tenons à votre disposition les visuels que vous pourriez utiliser pour la rédaction de vos articles, ou pour la rubrique agendas de votre support.

Mise en relation avec les directeurs scientifiques et les intervenants : N'hésitez pas à nous interroger, nous organiserons au mieux votre relation avec nos speakers.

Participation à notre journée d'étude et accréditation : Que vous participiez à distance ou sur place, sachant que **le temps du déjeuner n'est pas ouvert aux journalistes**, votre participation nécessite une accréditation pour recevoir votre badge ou vos codes d'accès à notre canal vidéo, auprès d' etorresan@lexposia.com